



MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-21

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 062-216209080-20250410-21\_2025-DE



L'an deux mille vingt-cinq,  
Le 10 avril 2025 à 19 heures,

Département  
du Pas-de-Calais

\*\*\*\*\*

Arrondissement  
de Boulogne-Sur-Mer

\*\*\*\*\*

Canton  
de Boulogne Sud

Date de convocation : Le 27 mars 2025

Date d'affichage : Le 27 mars 2025

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

**Nombre de conseillers :** Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Emilie LISSE, Jean-Pierre FLOUR, Patrick GOMEL, Valérie DELATTRE, Sylviane CORNET, Michel QUANDALLE, Philippe LELIEVRE, Marie-Françoise LECAILLE

13/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Dominique NAVET
- Michèle CAFFIER donne pouvoir à Béatrice BOULY
- Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Patrick GOMEL
- Julien DIEU donne pouvoir à Alain FIX
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Jean-Pierre FLOUR

6/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.  
Jean- Pierre FLOUR est nommé secrétaire de séance.

**ACCES A LA PLATEFORME DE DEMATERIALISATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DE SES SERVICES ASSOCIES**

Le maire informe l'assemblée qu'en application de l'article L452-40 du Code général de la Fonction Publique, le centre de gestion du Pas-de-Calais a développé une offre d'accompagnement des collectivités dans le domaine de la commande publique qui porte sur deux champs principaux :

- Le conseil et l'assistance juridique,
- La dématérialisation de la commande publique.

Le centre de gestion met à la disposition des collectivités une plateforme de dématérialisation de la commande publique répondant à la définition de profil d'acheteur. Cette proposition s'inscrit dans

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 062-216209080-20250410-21\_2025-DE

Berger  
Levrault

la logique d'accompagnement que le centre de gestion a développé dans le domaine de la dématérialisation des procédures.

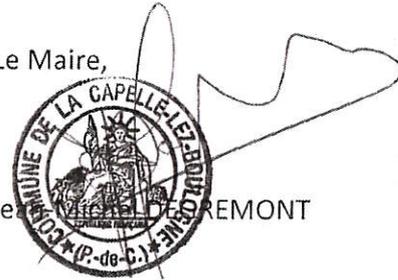
Afin de bénéficier de l'offre de la commande publique, Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de signer la convention portant sur les conditions d'accès à la plateforme de dématérialisation de la commande publique et de ses services associés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, 19 voix pour, 0 abstention, 0 contre, autorise M le Maire à signer la convention portant sur les conditions d'accès à la plateforme de la commande publique et ses services associés proposée par le centre de gestion du Pas-de-Calais.

Fait à La Capelle-Lès-Boulogne  
Le 10 avril 2025

Le Maire,

Je soussigné, M. REMONT



Certifié et rendu exécutoire le :